L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

33858 - Vouloir se repentir après avoir usurpé les biens de quelqu'un

question

Il y a long temps j'étais en voyage en compagnie de personnes que je ne connaissais pas. Quand nous avons voulu changer de la monnaie, l'une d'entre elles m'a remis une somme à changer. Je l'ai fait mais j'ai ensuite dépensé l'argent pour les besoins de ma maison. Quand l'intéressé m'a demandé de la lui restituer, je l'ai chassé. Plus tard, je m'en suis repenti-Allah soit loué-Mais je ne sais pas où le trouver. Que faire?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si la réalité est telle que vous l'avez décrite, vous avez mal agi pour avoir commis un énorme péché. Vous devez vous repentir devant Allah et solliciter Son pardon et rechercher sérieusement le propriétaire de la somme en question. Si vous le retrouvez, remettez lui l'argent et demandez lui pardon. Si vous ne le retrouvez pas, remettrez l'argent à ses héritiers. Si vous ne trouvez pas ses héritiers, faites de l'argent une aumône avec l'intention que la récompense en revienne au propriétaire. Si vous retrouviez le propriétaire et ses héritiers par la suite, dites leur la réalité. S'ils l'approuvent tant mieux. Autrement, donnez leur leurs droits. Vous serez récompensé pour avoir fait l'aumône.

Allah est le garant de l'assistance.